



Tél.: 261915-2201 www.aaa.lu | prevention.aaa@secu.lu

SERVICE PRÉVENTION

Demande de subvention des frais de formation "Agriculture, sylviculture, horticulture et viticulture"

Veuillez compléter le présent formulaire, le signer et nous le faire parvenir en original ensemble avec les documents requis à l'adresse suivante:

Association d'assurance accident Service Prévention 4, rue Mercier L-2144 Luxembourg

Important: La subvention n'aura lieu que si la formation a été effectuée auprès d'un des organismes de formation reconnus par l'AAA et en conformité aux dispositions des recommandations de prévention. Pour des raisons d'organisation interne, nous vous prions de nous envoyer la demande de subvention endéans **un an** à compter de la date de la facture de l'organisme de formation.

Afin de pouvoir bénéficier de la subvention, l'entreprise fait parvenir les documents suivants:

- 1. la présente demande de subvention
- 2. la copie de la facture de l'organisme de formation
- 3. la / les copie(s) de l'attestation de formation délivrée(s) par l'organisme de formation
- 4. le(s) formulaire(s) d'appréciation

Formation	
Entreprise	
Matricule de l'entreprise	
Nom et prénom du demandeur	
Téléphone	
E-mail	
Code BIC du compte bancaire de l'entreprise	
Numéro IBAN du compte bancaire de l'entreprise	
Données sur le détail de la subvention	
Nombre de participants	
Montant par personne [€]	
Montant total de la subvention demandée [€]	

Date et signature: